

2013

« J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi »¹ Récit de guerre d'un conscrit néo-brunswickois, 1943-1945

Mélanie Morin-Pelletier

Follow this and additional works at: <https://scholars.wlu.ca/cmh>



Part of the [Military History Commons](#)

Recommended Citation

Mélanie Morin-Pelletier "« J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi »¹ Récit de guerre d'un conscrit néo-brunswickois, 1943-1945." *Canadian Military History* 22, 4 (2013)

This Canadian War Museum Feature is brought to you for free and open access by Scholars Commons @ Laurier. It has been accepted for inclusion in *Canadian Military History* by an authorized editor of Scholars Commons @ Laurier. For more information, please contact scholarscommons@wlu.ca.

« J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi »¹

Récit de guerre d'un conscrit néo-brunswickois, 1943-1945

Mélanie Morin-Pelletier

Mai 1943. Il y a déjà trois ans que l'Allemagne a balayé la Hollande, la Belgique et le Nord de la France. Pourtant, la majorité des troupes de l'armée canadienne se trouve toujours postée dans des camps d'entraînement en Angleterre. La participation des Canadiens aux opérations de Hong Kong en décembre 1941 et de Dieppe en août 1942 a laissé un goût amer aux dirigeants militaires canadiens, qui voudraient que le pays contribue plus efficacement à l'effort de guerre. Le premier ministre canadien, William Lyon Mackenzie King, répond malgré lui à la ferveur populaire en demandant à l'Angleterre de déployer des troupes canadiennes dans le cadre d'opérations militaires plus étendues. L'Angleterre, qui

planifie un débarquement en Sicile à l'été, acquiesce à la demande.²

Mai 1943. Dans le journal acadien *La voix d'Évangéline* le flot de la propagande gouvernementale rappelle aux francophones des Maritimes que les Emprunts de la Victoire sont essentiels pour équiper les Alliés et contrer la supériorité d'Hitler.³ Un encadré décrit les conséquences positives des raids aériens alliés sur les villes allemandes, qui désorganisent la production ennemie. Pour que les Alliés continuent à « frapper dur », les Canadiens doivent hausser leur contribution financière.⁴

Mai 1943. À Edmundston, au Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick, l'hebdomadaire francophone *Le Madawaska* explique aux citoyens du comté de Madawaska quelles sont les conséquences de la nouvelle réglementation sur la viande et les liqueurs alcooliques. Les messages de propagande du gouvernement fédéral rappellent à la population que c'est par le rationnement qu'ils contribueront à vaincre l'Allemagne.⁵

Mai 1943. Habitant à quelques rues du centre d'instruction militaire numéro 71 à Edmundston, René Morin a vu, de ses yeux d'adolescent, la guerre changer le rythme de vie de

sa communauté natale. Âgé de quinze ans lorsque les travaux d'installation du camp ont commencé en 1939, il a depuis été invité à de nombreuses reprises à rejoindre ses compatriotes enrôlés. À la radio, dans les journaux, sur les affiches au centre-ville, on le presse de rejoindre l'armée.

Mai 1943. Attendue avec crainte ou avec résignation, la missive gouvernementale qui mettra fin à la période de réflexion de René Morin est livrée. C'est la lettre qui lui ordonne, suivant l'adoption de la *Loi sur la mobilisation des ressources nationales* (1940), de se présenter au centre d'instruction élémentaire d'Edmundston, pour un premier examen médical.⁶ Se doute-t-il, en décachetant l'enveloppe, que sa vie sera transformée à tout jamais?

Abstract: In May 1943, René Morin, a young francophone from New Brunswick, was recruited under the National Resources Mobilisation Act. After serving in Canada for over a year, he went overseas in January 1945 and was killed in battle in April. By retracing his experience, we reveal the effects of the Second World War on an individual, on a francophone community outside of Quebec, and we explore the national tensions generated by the mobilization laws.

Résumé : En mai 1943, René Morin, un jeune francophone du Nouveau-Brunswick, est mobilisé par la Loi sur la mobilisation des ressources nationales. Servant au Canada pendant plus d'un an, il traverse l'Atlantique en janvier 1945 et est tué au combat en avril. Retracer son parcours militaire nous confronte à l'impact de la Deuxième Guerre mondiale sur un individu, sur une communauté francophone hors Québec et aux tensions nationales provoquées par la mobilisation de la main-d'œuvre.

1. Trajectoire de vie, trajectoire de guerre : l'approche biographique en histoire

Qu'ils soient acclamés ou critiqués, les récits des militaires de la Deuxième Guerre mondiale sont une partie intégrante de l'historiographie de l'événement. Si au lendemain de la victoire alliée, les études officielles s'orientaient autour des questions diplomatiques, politiques et militaires, de nombreux acteurs ayant pris part au conflit ont aussi témoigné. Certains récits, comme celui des pilotes de guerre George F. Beurling⁷ et William Sydney Large⁸ ont été publiés pendant le conflit. D'autres, comme ceux d'Adrien Brault⁹ et de Donald Pearce,¹⁰ sont remaniés après la guerre. Ces hommes, qui ont pris part aux affrontements, considéraient avoir vécu une expérience qui méritait d'être racontée, d'être léguée à la postérité. Certains choisirent plutôt de se taire et d'autres enfin, n'ont pas eu le choix. C'est le cas des quelques 42 000 Canadiens qui sont morts pendant la guerre. Avec eux, sont enterrés leur vécu, leurs expériences et leurs impressions sur les coûts et le bien-fondé de la guerre.¹¹

Les dossiers militaires de ces Canadiens décédés durant la Deuxième Guerre mondiale sont une voie d'accès à une expérience qui était vouée à passer par la trappe de l'histoire. Froides et poussiéreuses, ces archives militaires nous permettent de repérer, comme les archives judiciaires de l'historienne Arlette Farge, « des traces brutes de vies qui ne demandaient aucunement à se raconter ».¹² Les dossiers militaires de combattants n'étaient pas le lieu de la création artistique mais celui des détails administratifs. L'histoire n'existe qu'à partir du moment où l'on questionne ces archives.¹³ Elles ont bien entendu leurs limites. Rédigés à la hâte, par des militaires pour qui la paperasse devient rapidement un fardeau, les

dossiers des soldats de la Deuxième Guerre mondiale soulèvent parfois plus de questions qu'ils n'apportent de réponses. Confrontés à d'autres sources, ils offrent pourtant un angle d'analyse novateur, notamment pour l'histoire sociale, régionale et militaire du Canada.

Lorsqu'on choisit d'examiner une trajectoire de guerre, une première question se pose: Pourquoi ce cas est-il instructif à l'histoire? Dans un ouvrage fondateur sur la méthode biographique appliquée aux sciences sociales, Franco Ferrarotti explique qu'un matériel biographique est intéressant pour l'historien parce qu'il permet de faire une coupe verticale dans un système social qu'il synthétise sous forme d'actes individuels. Inspiré par les travaux de Jacques Verger, notre article propose une trajectoire biographique qui a comme finalité l'éclairage de l'individu et de son temps, à travers l'articulation d'un destin particulier, marqué par des choix personnels, choix qu'il fait à la lumière des contraintes institutionnelles et sociales que lui imposaient son époque et son milieu.¹⁴ En suivant la trajectoire de guerre de René Morin, nous allons reconstituer une partie de son expérience militaire mais aussi, étudier à travers les traces matérielles repérées sur René Morin, sur sa famille,¹⁵ sur ses compagnons d'armes, sur les habitants de sa communauté, de sa province natale, de son pays, la synthèse complexe d'éléments qui sont propres aux groupes sociaux auxquels il a appartenu. Comme l'historien David Jay Bercuson, nous considérons que de reconstituer une trajectoire de vie, c'est une opportunité en or de faire d'un individu unique une fenêtre permettant d'observer l'architecture de son temps.¹⁶

Pour reconstruire la trajectoire de guerre de René Morin, jeune francophone du comté de Madawaska, il faut l'insérer dans le contexte économique, social

et politique du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick du début des années 1940. Appelé au service militaire par la *Loi sur la mobilisation des ressources nationales* puis envoyé outre-mer par la conscription limitée, le récit de René Morin est porteur des tensions sociales posées par l'adoption des lois sur la mobilisation de la main-d'œuvre, par le plébiscite national de 1942 et par la conscription limitée de novembre 1944. Enfin, l'expérience du soldat Morin doit être replacée dans le contexte beaucoup plus large des mouvements sur le front, dans la chronologie des opérations militaires et aussi, dans l'échec du système de volontariat canadien. Son parcours nous oblige à réfléchir à celui de milliers de *Zombies* qui ont servi en sol canadien et sur qui la pression pour l'enrôlement en service actif s'accroît à mesure que les pertes alliées s'intensifient. Les traces écrites de la trajectoire de guerre de René Morin éclairent aussi l'histoire militaire canadienne, à travers le récit de la défense des côtes de la Colombie-Britannique et celui de la participation canadienne-française à la libération de la Hollande.

2. L'effort de guerre au Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick

Le Nouveau-Brunswick des années 1930, dans lequel René Morin a grandi, vit au rythme des soubresauts de l'économie mondiale. Il faudra plus de deux années de guerre pour que la province voie sa situation financière s'améliorer. La crise a un effet prolongé dans cette province où l'industrie du bois, l'agriculture et la pêche sont les principaux moteurs de l'économie. Néanmoins, lorsque vient le temps pour le gouvernement fédéral d'accorder des contrats de guerre, la détresse néo-brunswickoise ne supplante pas celle des autres provinces. Les chiffres publiés après la guerre montrent que le Nouveau-Brunswick, comme l'ensemble des



René Morin

Maritimes, fait figure de parent pauvre. La province reçoit à peine 0.8 % du total national accordé aux industries de guerre.¹⁷

Si les contrats fédéraux aux industries néo-brunswickoises sont minimes en comparaison au Canada central, la présence des camps militaires profite à certaines communautés. En 1939, plusieurs municipalités ont posé leur candidature dans l'espoir d'accueillir

un des futurs centres de recrutement et d'entraînement.¹⁸ Le choix de la ville d'Edmundston pour l'établissement du centre d'instruction militaire bilingue n°71 se fonde sur des facteurs économiques, politiques, linguistiques et géographiques. En 1941, Edmundston regroupe 7096 habitants, dont 69 % d'unilingues français. Les francophones de la ville et des environs dépendent largement des emplois fournis par les dirigeants

anglophones des usines de bois et de l'usine de pâte de la Compagnie Fraser et du Canadien National.¹⁹ La crise économique ayant frappé fort dans l'industrie du bois, plusieurs pères de famille se sont retrouvés sans emploi, en majorité des ouvriers non qualifiés et peu éduqués. La région, comme bien d'autres, a besoin d'un important stimulus économique.²⁰

La situation géographique de la ville joue en sa faveur. Edmundston

étant traversée par le Canadien National et par le Canadien Pacifique, un centre d'entraînement permettait de recruter des francophones des municipalités du Nord-Est de la province, qui n'avaient plus à se rendre au camp anglophone de Fredericton. Les va et viens des trains de recrues permettaient également de redonner un élan au secteur ferroviaire. C'est donc pour stimuler l'économie régionale et pour encourager l'enrôlement des francophones que Enoil Michaud, représentant fédéral du comté de Madawaska-Restigouche et ministre

certainement pesés les pous et les contres de l'enrôlement. D'autant plus qu'après mars 1942, les emplois civils pour les hommes en âge de servir se font rares. À la chambre des Communes, Mackenzie King annonce la création du *National Selective Service*, pour contrôler le recrutement et la distribution des emplois. Il confirme qu'aucun homme physiquement apte au service militaire ne pourra plus travailler comme caissier, libraire, sténographe ou dactylographe, comme

le service outre-mer demandait d'adhérer à des valeurs et des convictions qui n'étaient pas celles de René et de sa famille. En effet, les parents de René s'opposaient à l'enrôlement de leurs garçons pour le service militaire.²⁶ Quant à ses deux frères aînés déjà appelés au service, l'un fut déclaré physiquement inapte alors que l'autre, refusant de s'enrôler pour le service outre-mer, sert au camp militaire d'Utopia au Nouveau-Brunswick. Un examen plus approfondi de l'enrôlement chez les Madawaskayens permet de situer la position des hommes de la famille Morin dans son contexte.

2.2. La résistance madawaskayenne à l'enrôlement pour le service outre-mer

2.2.1. La résistance passive ou la décision de ne pas s'enrôler

Alors que le débat sur la participation – suffisante ou non – des francophones dans la Première et la Deuxième Guerre mondiale fait rage depuis des décennies, le cas du Madawaska questionne le poids du facteur linguistique, pour cette région du moins. Le recensement de 1941 nous apprend que le comté regroupe une population de 28 176 habitants.²⁷ Edmundston, avec ses quelques 7096 habitants, constitue le noyau urbain de cette région largement rurale. Considérant que la moyenne nationale d'hommes aptes au service (15.8 %) s'applique aussi au Madawaska, on peut estimer qu'environ 4452 hommes qualifient pour le service militaire.²⁸ En comparant ce chiffre aux 908 combattants madawaskayens répertoriés par Jean-Maurice Ouellet en 1993, on obtient un taux d'enrôlement de 20.4%.²⁹ C'est deux fois moins que la moyenne nationale établie à 41.2% et que la moyenne néo-brunswickoise établie à 48.17%.³⁰ Par ailleurs, pour un comté qui regroupe environ 6 % des habitants de la



dans le cabinet de Mackenzie King, incite son chef à choisir Edmundston comme centre de ralliement au nord de la province.²¹

2.1. Le Madawaska et la guerre : le recrutement

Avec l'ouverture du centre d'instruction d'Edmundston, en octobre 1940, un premier véritable appel est lancé aux hommes d'âge militaire du nord de la province pour faire « leur part ». La réponse à cet appel est mitigée. Plusieurs jeunes hommes francophones du nord du Nouveau-Brunswick ont

vendeur, chauffeur de taxi, dans le domaine de la publicité ou en immobilier.²² Ayant quitté l'école en cinquième année pour contribuer à l'économie familiale, René Morin travaille alors comme vendeur. Il voit soudainement ses chances de conserver un emploi civil largement réduites.²³ Son père Denis, qui a pu conserver son emploi comme ouvrier pour la compagnie Fraser,²⁴ essaie tant bien que mal de faire vivre une famille de neuf enfants. Le 1.30\$ quotidien qu'offre l'armée amène certainement René Morin à considérer l'enrôlement.²⁵

Le besoin financier est-il un incitatif suffisant pour risquer sa vie? La décision de s'enrôler pour

province, le Madawaska n'a fourni que 2 % des effectifs militaires.³¹

Il est intéressant de comparer la participation des francophones du comté à celle des anglophones. Le recensement de 1941 stipule que 69 % des habitants du Madawaska sont unilingues français. Pourtant, les 753 vétérans francophones recensés par J.-Maurice Ouellet au Madawaska représentent 83 % des hommes enrôlés.³² Malgré la publicité bilingue qui se fait dans le journal *Le Madawaska* et l'ouverture d'un centre d'entraînement bilingue à Edmundston, il semble qu'il soit plutôt difficile d'attirer les hommes d'âge militaire du Madawaska. Sont-ils convaincus que c'est une guerre européenne qui ne menace pas le Canada? Inconscients des conséquences que pourrait avoir une victoire de l'Allemagne? Peut-être.

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer ce phénomène régional. D'abord, il faut tenir compte du fait que plus des deux tiers des hommes du Madawaska tirent leurs revenus de l'exploitation agricole et de la coupe du bois et qu'un départ s'avère très problématique pour la survie des membres de la famille laissés derrière. Par ailleurs, comment expliquer que chez une population anglophone estimée à 31 %, on dénote un taux d'enrôlement d'environ 17 %? La proportion plus élevée d'anglophones occupant des postes de direction explique-t-elle ce faible taux d'enrôlement? Les effets de la crise économique sur les ouvriers non-qualifiés du Madawaska incitent-ils plus de francophones à s'enrôler?³³

Tel que le souligne Réal Cormier, l'idée que les francophones des forces armées ne reçoivent pas la même considération que leurs concitoyens anglophones est aussi bien répandue. Des députés néo-brunswickois parlent en Chambre de discrimination et Jean-François Pouliot, le député de Témiscouata, réclame que chaque

soldat, aviateur et marin canadien-français soit : « traité d'égal à égal avec ses compatriotes de langue anglaise dans l'armée, l'aviation et la marine, de manière à ce qu'il n'y ait pas de race inférieure qui assume tous les risques, ni de race supérieure qui recueille tous les avantages, tous les galons et toute la gloire ».³⁴ Fondées ou non, les allégations de discrimination ont pu néanmoins avoir du poids dans la décision des potentielles recrues.

L'examen du journal *Le Madawaska* pour la période 1939 à 1945 ouvre d'autres pistes de recherche. Le journal local montre que la population s'implique à fond dans des organisations destinées à appuyer l'effort de guerre, notamment la branche locale de la Croix-Rouge canadienne et de l'Ambulance Saint-Jean. Sa contribution financière à l'économie de guerre est considérable. À la veille de la première campagne d'emprunt de la victoire, le journaliste Lucien Fortin s'adresse à la population locale : « Le peuple, par son épargne et ses sacrifices au pays, assurera la victoire de nos armes sur les champs de bataille. Pour cela, on vous demandait hier de prêter votre argent au gouvernement par l'achat de timbre d'épargne, aujourd'hui on vous demande de nouveau de prêter vos épargnes en souscrivant à l'emprunt ».³⁵ Le 26 juin, *Le Madawaska* est fier d'annoncer que le comté a accumulé 555 000\$, soit 5000\$ de plus que l'objectif assigné par le comité central d'Ottawa. Le journal est d'autant plus fier de publier, en mars 1942, que le comté se serait classé au premier rang national à l'occasion de la seconde campagne en souscrivant 214 % de son objectif, soit un montant total de 961 950\$.³⁶ Comme plusieurs groupes au pays, la population du Madawaska semble considérer que sa contribution financière à l'effort de guerre soit suffisante et le journal local reflète ce point de vue.

Ces hypothèses et ces données statistiques ne répondent pas à toutes nos interrogations mais elles nous obligent à reconsidérer le seul poids du facteur linguistique dans l'éternel débat historique sur l'enrôlement. Elles nous amènent aussi à conclure qu'en refusant de se porter volontaire pour le service actif en 1943, René Morin ne se démarque pas de la majorité des hommes en âge de servir de sa communauté.

2.2.2. La résistance active : La position du journal *Le Madawaska* face au plébiscite de 1942

Il n'y a pas que les chiffres de l'enrôlement qui témoignent de la résistance du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick au service militaire, surtout lorsqu'il sera question de l'imposer. La position du journal *Le Madawaska* face au plébiscite de 1942 est claire. Bien que le directeur et propriétaire du journal, Gaspard Boucher, soit prudent dans ses éditoriaux, la majorité des articles publiés supportent le NON. Provenant de journaux québécois, les écrits signifient clairement à la population madawaskayenne que voter OUI veut dire voter pour la conscription générale.³⁷

En février 1942, l'hebdomadaire reproduit de façon intégrale les discours anticonscriptionnistes prononcés à la Chambre des communes par les députés néo-brunswickois Veniot et Léger. Le journaliste Lucien Fortin indique que ce sont des discours qui méritent d'être lus et il choisit d'encadrer un passage du discours de Veniot qui parle de la résistance des francophones : « Ils ne veulent pas qu'on les envoie de force sur des champs de bataille étrangers pour y risquer leur vie pendant que ceux qui ont les pieds plats et les riches peuvent s'en tirer indemnes, grâce à certains procédés d'exemption, comme il s'en est vu au cours de la

dernière guerre ». ³⁸ Il semble que le souvenir d'un pays déchiré par la crise de la conscription de 1917 soit encore bien présent dans la mémoire d'une partie de la population néo-brunswickoise en 1942.

Compte tenu du penchant pro-Libéral fédéral très évident du journal, ces articles étonnent. D'autant plus qu'ils vont à l'encontre de la position du représentant fédéral régional, le ministre Libéral Enoil Michaud, que *Le Madawaska* soutient fortement tout au long de la guerre. À la veille du plébiscite, le journal rappelle néanmoins à son électorat que le ministre demande à la population de voter OUI. Au plébiscite, c'est 82,00 %

de la population du Madawaska qui vote NON. La lutte la plus serrée a eu lieu à Edmundston alors que 1254 personnes votent NON et 961 personnes votent OUI. Dans les communautés locales environnantes, on assiste à des victoires écrasantes du NON. ³⁹

Les articles publiés dans *Le Madawaska* à l'aube du plébiscite rappellent que la majorité de la population de la région est prête à supporter activement l'économie de guerre mais qu'elle craint l'adoption du service militaire obligatoire et qu'elle voit dans le plébiscite une mesure annonciatrice d'une conscription prochaine. Quant

à René Morin, il n'a pas le droit de voter sur le plébiscite de 1942, puisque l'âge légal est fixé à vingt et un ans et qu'il n'a que dix-huit ans. ⁴⁰ Pourtant, le gouvernement le considère suffisamment âgé pour prendre les armes.

3. Servir son pays, servir au pays : Les mobilisés par la Loi de 1940

3.1. Les composantes militaires de la Loi sur la mobilisation des ressources nationales

C'est suivant la débâcle de Dunkerque et la capitulation de la France en juin 1940, que le premier ministre King fait adopter la *Loi sur la mobilisation des ressources nationales* (ci-après Loi de 1940). Déconcertés par la détresse des Alliés en Europe, les Libéraux de King planifient un effort de guerre plus important pour le Canada autant sur le front militaire que domestique. La Loi de 1940 permet la mobilisation de toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires à l'effort de guerre du Canada. Une panoplie d'organismes fédéraux est mise en place pour coordonner l'économie et contrôler l'utilisation des produits jugés essentiels à la poursuite de l'effort de guerre. Par ailleurs, entre 1940 et 1945, la loi permet de recruter 154 000 hommes, appelés à l'entraînement militaire ou à servir dans des unités de défense territoriale. Au départ, il était prévu que les hommes recrutés par la Loi de 1940 seraient postés au Canada et dans les eaux territoriales seulement. ⁴¹

Laurier Centre for Military Strategic and Disarmament Studies collection de photos



Les soldats canadiens en Kiska.

3.2. De la théorie à la pratique : le service militaire imposé aux mobilisés par la Loi de 1940

Au début du mois de mai 1943, quelques jours après avoir célébré son dix-neuvième anniversaire de naissance, René Morin reçoit son appel à la mobilisation par la Loi de 1940. Le 6 mai, il se soumet à l'examen médical exigé par le ministère des Services nationaux de guerre qui le place dans la catégorie des recrues « A », aptes au service général. Le mois suivant, il est appelé à faire son entraînement militaire de base au centre d'instruction d'Edmundston.⁴²

Intégré au nouveau système de formation qui prévoit un entraînement de quatre mois, René Morin passe les premiers quarante trois jours au camp d'Edmundston.⁴³ Pouvant accueillir 743 recrues à la fois, le camp constitue par lui-même un petit village, incluant son propre service de policiers, de pompiers, une chapelle, un hôpital militaire et un barbier.⁴⁴ L'instruction des recrues au camp vise avant tout à leur inculquer les principes de discipline militaire, en misant sur le respect de la propriété, des bonnes mœurs et de la ponctualité. Pour transformer ces civils sans expérience militaire en soldats, les dirigeants misent aussi sur l'apprentissage de la coopération et du travail d'équipe, de certaines manœuvres tactiques et du maniement des armes. Plusieurs heures par jour sont consacrées aux exercices physiques et incluent des sessions de lutte, de boxe et des marches quotidiennes d'une dizaine de kilomètres.⁴⁵

Quant aux heures libres après le souper, elles visent à développer un esprit de corps en favorisant la socialisation par des soirées de théâtre, de cinéma, de bingo, de danse et la pratique d'une variété de sports d'équipe. C'est un des nombreux moyens utilisés par les autorités militaires du camp pour

convaincre les mobilisés par la Loi de 1940 de suivre l'exemple de leurs compagnons en service actif et de s'enrôler pour servir outre-mer.⁴⁶ En ouvrant au public les portes du camp lors des soirées sociales et des activités sportives, les dirigeants visent aussi à attirer les hommes d'âge militaire de la région et à encourager leur enrôlement.⁴⁷

Toutefois, la camaraderie au centre d'Edmundston n'est pas une raison suffisante pour amener le jeune René Morin à s'enrôler en service actif. Après son transfert au camp de Valcartier à Québec en août 1943 et son entraînement militaire de 48 jours, il est intégré en octobre 1943 au corps territorial d'infanterie A-13. C'est en janvier 1944 qu'il quittera Valcartier pour rejoindre le *Régiment de Hull*, membre de la 6e division d'infanterie canadienne, affectée à la protection des côtes de la Colombie-Britannique.⁴⁸

3.3. Les troupes canadiennes postées le long des côtes du Pacifique

Le *Régiment de Hull* a été mobilisé pour le service actif le 27 août 1941 et intégré au printemps 1942 à la 13e brigade d'infanterie de la 6e division d'infanterie canadienne. Autorisée le 29 juillet 1941 par le Comité de guerre du Cabinet, la division est composée d'un groupe de trois brigades (13e, 14e et 15e), contenant chacune trois bataillons d'infanterie et devant regrouper une force totale de 12 223 militaires dont 6 337 sont déjà mobilisés.⁴⁹

Dans sa requête au ministre de la Défense nationale, datée du 4 juillet 1941, le Directeur du personnel militaire, le Major-général Crerar, explique pourquoi il est urgent de procéder à la mobilisation d'une 6e division. Il indique que les unités de cette division seront utilisées pour la défense du Canada pendant plusieurs mois et même plusieurs années et

qu'ainsi, elles pourront absorber une proportion considérable des recrues par la Loi de 1940 qui vont quitter en masse les camps d'entraînement dans les prochains mois.⁵⁰ Dans le procès-verbal de la réunion des directeurs du ministère de la Défense nationale, daté du 6 août 1941, on apprend que c'est une situation particulièrement problématique pour le *Régiment de Hull*, parce que peu d'unités francophones peuvent accueillir les recrues mobilisées pour le service au Canada. Toutefois, les directeurs insistent auprès des autorités militaires pour que tous les efforts soient faits pour « encourager » les soldats appelés par la Loi de 1940 à s'enrôler en service actif.⁵¹

C'est l'attaque japonaise sur Pearl Harbor, en décembre 1941, qui fait passer le renforcement de la sécurité sur les côtes du Pacifique au premier rang des préoccupations. Les armées nippones, remportant victoire par-dessus victoire, font croître l'inquiétude chez la population britano-colombienne. En février 1942, l'opinion publique frise la panique. Pour défendre la région, la 10e brigade d'infanterie canadienne a été postée à Nanaimo en février 1941. En juillet, la 13e brigade est déployée en renforcement.⁵² Mais les événements précipités de la fin de l'année 1941 amènent les représentants de la Colombie-Britannique au parlement à exercer des pressions sur le gouvernement pour envoyer davantage d'hommes.⁵³ Le Comité de guerre du Cabinet juge que c'est le moment de mettre en œuvre le plan de mobilisation de la 6e division exposé par Crerar à l'automne 1941. Le renforcement débute au printemps 1942 et en juin, 19 bataillons d'infanterie sont en poste sur les côtes du Pacifique. Affilié à la 13e brigade d'infanterie, le *Régiment de Hull* fait le voyage en train du Québec vers la Colombie-Britannique au printemps 1942.⁵⁴

En juin 1943, une partie des effectifs du *Régiment de Hull* est retirée de sous le commandement de la 6e division d'infanterie et choisie pour participer à un entraînement spécial en prévision d'une opération conjointe avec les États-Unis contre les Japonais à Kiska.⁵⁵ Fixée au 15 août 1943, l'attaque implique une force de 34 000 hommes, dont 5300 Canadiens. Lorsque les Alliés débarquent, ils trouvent l'île déserte, les Japonais l'ayant évacuée. Les unités canadiennes déployées, les *Canadian Fusiliers*, les *Winnipeg Grenadiers*, les *Rocky Mountain Rangers* et le *Régiment de Hull*, vont demeurer sur place pendant plus de trois mois, dans des conditions hivernales atroces, avant d'être rapatriées en Colombie-Britannique à partir du 12 janvier 1944.⁵⁶

3.4. Militaires ou Zombies? : Les tensions entre les volontaires et les mobilisés par la Loi

Lorsque René Morin se joint au *Régiment de Hull*, le 21 janvier 1944, les bataillons postés à Kiska viennent de rejoindre la Colombie-Britannique et s'affairent à des manœuvres d'entraînement. Comme plusieurs recrues mobilisées par la Loi de 1940, René Morin se joint au régiment suivant la promesse des quartiers généraux, en juin 1943, de servir comme renfort au Canada.⁵⁷ Il continue sa formation au sein du *Régiment de Hull* et accumulera, en une année et demie, huit cours d'armes à feu.⁵⁸

Cependant, à mesure que s'accumulent les défaites alliées outre-mer, la pression pour l'enrôlement des mobilisés au Canada s'intensifie. Le débat sur la légitimité du plébiscite dans les premiers mois de l'année 1942 ont déjà fait monter les tensions entourant le statut des mobilisés par la Loi de 1940 et ce, autant dans l'opinion publique qu'entre volontaires et mobilisés.

Depuis le plébiscite, les mobilisés pour le service au Canada sont d'ailleurs surnommés les *Zombies*, un terme dérivé des films d'horreur hollywoodiens et qui s'applique généralement aux victimes des rites vaudou, qui perdent leur âme.⁵⁹

Selon le commandant du *Régiment de Hull* à Kiska, le Général Dollard Ménard, les autorités politiques et militaires canadiennes avaient espéré que la participation des bataillons de la 6e division d'infanterie à un véritable combat améliorerait l'attitude du public à leur égard. Plusieurs journaux canadiens ont présenté la « libération » de Kiska comme un grand exploit de la part des bataillons canadiens.⁶⁰ Mais l'opinion publique canadienne s'envenime à mesure que les pertes se multiplient outre-mer, notamment à partir de 1943 dans la campagne d'Italie et en 1944 dans la campagne de Normandie, et que le nombre de volontaires fond à vue d'œil.⁶¹

Des 154 000 mobilisés par la Loi de 1940 durant la guerre, plus de 50 000 sont transférés en service actif, près de 6000 dans les forces aériennes et la marine, environ 32 000 sont retournés à la vie civile pour des raisons médicales ou autres et 65 863 sont demeurés en service au Canada.⁶² La majorité des 65 000 hommes en service en octobre 1944 étaient auparavant des journaliers, des agriculteurs ou des travailleurs de manufactures. 25% provenaient de l'Ontario, 39% du Québec, 24% des Prairies, 6% des Maritimes, et 6% de la Colombie-Britannique. 30% parlaient uniquement l'anglais, 20% uniquement le français, 24% parlaient l'anglais et le français et 26% avaient une langue maternelle autre. Nous devons donc conclure que si certains officiers ont avancé pendant la guerre que les *Zombies* étaient tous des Canadiens français et des nouveaux immigrants, il semble en fait que leurs origines ethniques et

leurs régions d'appartenance étaient diversifiées.⁶³

Ceux qui demeuraient dans les forces territoriales en janvier 1944 y étaient généralement depuis plus d'un an et avaient développé un sentiment d'appartenance qui les rendait peu aptes à transférer en service actif. Ils étaient tellement révoltés par les tactiques employées pour les enrôler que même lorsque les pertes sont dramatiques à la fin 1944, il n'y a plus rien à faire pour les convaincre.⁶⁴ Dans la 6e division d'infanterie, où les mobilisés par la Loi de 1940 représentent plus de 70% des effectifs, ils s'étaient bâti un esprit de corps qui se nourrissait largement de l'hostilité que leur témoignaient les volontaires et certains officiers.⁶⁵ Le Major-général G.R. Pearkes, commandant de la 6e division d'infanterie, a confirmé dans une entrevue réalisée dans les années 1960, qu'une partie importante de son travail consistait à convaincre les mobilisés de se porter volontaires pour le service actif.⁶⁶

Un officier interrogé en 1944 donne un point de vue tranchant sur les mobilisés par la Loi de 1940. Il explique que les volontaires sont d'avis que les mobilisés ne devraient même pas avoir le droit de vivre au Canada et de profiter du labeur de ceux qui sont prêts à sacrifier leur vie pour protéger la liberté du pays.⁶⁷ Certains soldats en service actif se servent des *Zombies* comme bouc-émissaires pour passer leurs frustrations mais une majorité d'entre eux trouvent simplement incompréhensible que les mobilisés par la Loi de 1940 refusent d'accomplir leur « devoir » en servant leur pays outre-mer.⁶⁸ De leur côté, les mobilisés considèrent qu'ils servent leur pays et qu'ils ont de bonnes raisons de vouloir y rester. Dans une lettre adressée au secrétaire parlementaire de Mackenzie King, Brooke Claxton, un Major posté à Petawawa en Ontario, énumère certaines de ces raisons. Il mentionne



Les soldats du Royal 22e Régiment dans les Pays-Bas, Avril 1945.

que les hommes sont convaincus qu'il n'y aura pas de conscription, puisque Mackenzie King est contre. Il dit ensuite que les Canadiens français craignent d'être postés dans des unités anglophones s'ils se portent volontaires. Finalement, ils ont beaucoup de ressentiment envers les hommes d'affaire puissants qui les insultent alors qu'ils ne songent jamais à s'enrôler eux-mêmes.⁶⁹ Un autre officier interrogé en 1944 explique que les mobilisés par la Loi de 1940 considèrent qu'ils ne doivent rien au gouvernement, que durant les années de crise, il ne se souciait pas d'eux mais que maintenant que la guerre est déclarée, il a soudainement besoin d'eux. Lorsqu'il leur est mentionné qu'il a une multitude d'hommes outre-mer qui étaient aussi pauvres qu'eux durant la crise, ils répondent : « If they want to be suckers, we don't ». ⁷⁰

Des raisons similaires sont évoquées en Colombie-Britannique alors que les dirigeants militaires tentent, au printemps 1944, de mobiliser les hommes de la 13e brigade en une unité combattante. Le 2 mai, le Brigadier W. H. S. Macklin écrit que la réponse des officiers, des officiers non-commissionnés et des quelques hommes en service actif a été très positive mais que celle des mobilisés par la Loi de 1940 a été décevante. Dans le *Régiment de Hull*, pas plus d'une douzaine de mobilisés s'enrôlent.⁷¹ Par ailleurs, le 23 novembre 1944, suivant l'annonce du premier ministre King d'imposer la conscription limitée, des bataillons postés à Terrace et à Vernon descendent dans les rues et protestent. À Terrace, la force de 3000 hommes s'organise et entreprend une mutinerie qui se poursuit jusqu'au 29

novembre. Le départ des troupes vers l'Est fait cesser les agitations.⁷²

Pour des raisons que seul lui connaissait, René Morin fait partie de ces hommes qui servent au Canada mais qui refusent de traverser l'Atlantique. Alors que la 13e brigade est rapatriée dans l'Est au printemps 1944 puis envoyée en Angleterre pour devenir une formation d'entraînement, René Morin est transféré le 1er mai 1944 aux *Fusiliers de Sherbrooke*, une unité bilingue.⁷³ Il semble que ce soit un compromis acceptable pour lui qui ne parle, n'écrit et ne comprend que le français.⁷⁴

Mobilisés le 18 mars 1942, les *Fusiliers de Sherbrooke* servent au sein de la 14e brigade de la 6e division, affectée à la défense des côtes du Pacifique jusqu'en juin 1944. En juin, les *Fusiliers de Sherbrooke* sont transférés à Wainwright en Alberta,

où sont réinstallés les quartiers généraux de la 6e division. En juillet 1944, à Buffalo Park, René Morin entreprend avec son unité un entraînement intensif. De retour dans l'Est en novembre 1944, il se voit offrir une permission de 25 jours. René Morin ne sait pas à ce moment que ce sont ses dernières semaines au Canada.

4. La campagne du Nord-Ouest de l'Europe et la conscription limitée au Canada

La première demande du parti conservateur et de son nouveau chef, John Bracken, pour la conscription générale, vient le 19 juin 1944. Le camp des Libéraux, lui, est divisé. Première étape de la campagne alliée visant à reprendre le contrôle du Nord-Ouest européen, la campagne en Normandie, de juin à août 1944, cause des pertes importantes. En septembre 1944, le ministre de la Défense, James Ralston, estime les hommes nécessaires au renfort des troupes outre-mer ne pourront être mobilisés volontairement avant décembre. En novembre 1944, son successeur, le Général A.G.L. McNaughton, émet un rapport confirmant qu'il sera impossible d'atteindre les quotas nécessaires de volontaires. C'est suivant ce sombre constat que le premier ministre King juge qu'il n'a plus d'autres choix que d'imposer la conscription limitée. La mesure annoncée le 23 novembre 1944 planifie l'envoi outre-mer de 16 000 mobilisés par la Loi de 1940. En tout, 12 908 de ces hommes vont traverser l'Atlantique et 2463 seront postés dans des unités de combat. 69 d'entre eux mourront sur le champ de bataille, 244 seront blessés.⁷⁵

4.1. Un Madawaskayen en sol hollandais

C'est avec les premiers convois de conscrits que René Morin quitte Halifax pour l'Angleterre le 9 janvier 1945. En permission à la demeure familiale au début novembre 1944, René Morin ne veut pas retourner en service. Toutefois, lorsqu'il est convoqué à la fin novembre 1944, il fait comme la majorité de ses compatriotes conscrits et répond à l'appel.⁷⁶ Toujours inscrit comme membre du corps territorial affecté au service canadien le 10 janvier, il semble qu'il ait été transféré en service actif durant son périple sur l'Atlantique. Lorsqu'il débarque en Angleterre, le 18 janvier, il est affecté dans un régiment d'entraînement canadien. En prévision de l'arrivée en Angleterre de la 14e et de la 15e

brigade, la 14e brigade d'entraînement de l'infanterie canadienne est formée le 2 janvier 1945 et regroupe les 6e, 7e, 8e et 9e régiments d'entraînement. Le soldat Morin est affecté au 9e régiment et entreprend une formation d'une durée approximative d'un mois. Le 24 février, il est transféré au 4e régiment d'entraînement, dans lequel se trouve la réserve du Royal 22e Régiment, une unité francophone formée en majorité de Québécois.⁷⁷ Après un autre mois d'entraînement, le soldat Morin est appelé en service. Transféré en Hollande le 24 mars, on le retrouve au sein du Royal 22e Régiment le 7 avril 1945.⁷⁸

L'engagement militaire auquel se joint le Royal 22e Régiment, en mars 1945, vise la libération du Nord-Ouest européen de la domination allemande, qui dure depuis le printemps 1940.⁷⁹ Longuement planifiée par les Alliés,

l'opération commence à prendre forme à l'été 1943 et stipule que la 3e division d'infanterie canadienne a été choisie pour participer à la formation en vue d'une importante étape de la campagne, le débarquement en Normandie.⁸⁰ À l'été, les Alliés entament la poursuite au-delà de la Seine; en septembre, le nettoyage de la côte et des ports et de septembre à novembre se déroule la bataille de l'Escaut. Suivant un hiver passé sur la Meuse, la victoire alliée épuisante en Rhénanie et le passage du Rhin, la phase finale qui se déploie à la fin mars 1945 se concentre sur le Nord de l'Allemagne et sur Berlin. À cette étape de la campagne, les Canadiens sont appelés à mener des opérations de libération de l'ouest de la Hollande et à établir une route de ravitaillement à travers Arnhem et Apeldoorn afin de supporter les avancées de la 2e armée britannique en Allemagne.⁸¹



Le Royal 22^e Régiment, fraîchement débarqué d'Italie, se joint en mars 1945 à la 1^{ère} division canadienne, postée dans l'ouest de la Hollande. Le régiment est membre de la 3^e brigade d'infanterie qui se compose aussi du *Carleton and York Regiment* et du *West Nova Scotia Regiment*. Ils sont appelés, du 11 au 17 avril 1945, à participer à l'opération *Cannonshot*, qui vise la libération du passage entre Arnhem et Apeldoorn.

Le soldat Morin se joint au Régiment le 7 avril 1945. La veille, le brigadier Bernatchez a réuni ses commandants de bataillon dans la forêt de Reichswald où il leur a expliqué qu'il fallait préparer le passage de l'Ijssel. Trois brigades ont été affectées à cette opération. La 2^e brigade d'infanterie (*Princess Patricia's Canadian Light Infantry, The Seaforth Highlanders of Canada, The Loyal Edmonton Regiment*) a été désignée pour franchir la rivière Isjell le 11 avril et établir une tête de pont entre Deventer et Zutphen. Le 12, ce sera au tour de la 1^{ère} brigade (*The Royal Canadian Regiment, The 48th Highlanders, The Hastings and Prince Edward Regiment*) de prendre la direction d'Apeldoorn et de franchir les lignes de la deuxième brigade. La troisième brigade assura la protection du flanc gauche de la première brigade.⁸²

Le 12 avril, à 23h00, le Royal 22^e Régiment quitte en direction de l'Ijssel. Dès 2h50, le déplacement est terminé. Pendant que la 2^e brigade continue à nettoyer la zone de sa première tête de pont, la 1^{ère} et la 3^e brigades poursuivent à l'ouest vers Apeldoorn.⁸³ L'objectif est ensuite d'enlever les positions aux lignes ennemies qui s'appuient sur la route principale reliant Zutphen à Apeldoorn. Il est prévu que le *West Nova Scotia* attaque par la gauche et le *Carleton and York* par la droite. Le Royal 22^e Régiment se tient prêt à toute éventualité car les Allemands sont solidement retranchés dans



M. Lucien Ouellet, à gauche, en compagnie de son ami acadien Earle Comier, en Hollande, pendant la guerre.

une forêt à travers laquelle passent plusieurs routes et sentiers qui facilitent la guerre d'embuscade.

Le 14 avril 1945, dès 6h00, le lieutenant-colonel Turcot, à la tête du Royal 22^e Régiment, reçoit l'ordre de dépasser le *Carleton and York Regiment* et de s'emparer de la forêt. C'est une forêt à peu près rectangulaire dont le coin nord-ouest est défendu par un char ennemi protégé par les arbres, difficilement atteignable par les armes antiblindés. Il faut lutter jusqu'à 19h00 avant que les soldats du régiment réussissent à faire sauter le char ennemi.

Entre-temps, le lieutenant-colonel Turcot donne l'ordre à la compagnie C du Royal 22^e Régiment d'attaquer par la droite, de traverser la forêt et de s'établir de l'autre côté. La compagnie D reçoit l'ordre d'exécuter la même manœuvre, mais par la gauche. Puis,

les compagnies A et B suivront avec les blindés. Tout le long des sentiers, les soldats canadiens étaient exposés au feu des francs-tireurs allemands. Même une fois traversés, le travail était loin d'être terminé. L'adversaire se cachait dans des maisons, des granges, des fossés et résistait avec acharnement. À la fin de la journée, le Royal 22^e Régiment comptait onze morts, dix-neuf blessés et deux disparus.⁸⁴

Lucien Ouellet, d'Edmundston, soldat du Royal 22^e Régiment, se rappelle de ce 14 avril comme d'une des journées les plus difficiles de sa vie. Dans une entrevue accordée au journal *Le Madawaska* quarante-cinq ans après les événements, il raconte que les Allemands étaient camouflés dans le bois et qu'ils en ont capturé dix-sept dans un sous-sol de maison. Chance ou destin? Il reçoit une balle à la hauteur des jambes et elle traverse son pantalon sans même l'égratigner. Cependant, il sait bien que tous n'ont pas connu le même sort.

M. Ouellet admet avoir vécu des moments dramatiques lorsque son caporal a été blessé et que son compagnon d'armes, René Morin, a été pulvérisé par un bazooka allemand. Selon les dires de M. Ouellet, le soldat Morin était très chargé par la mitrailleuse Bren et autre équipement et il avait de la difficulté à se mouvoir. Le bazooka allemand a provoqué une poussière et le soldat Morin est mort sur le coup. Ce sont deux militaires madawaskayens, les soldats Bourgoin et Bélanger, qui ont transporté son corps inerte. Il était tellement défiguré qu'ils n'ont pas pu l'identifier sur le champ. Une fois à l'abri, ils ont identifié le médaillon qu'il portait au cou.⁸⁵

Ainsi se terminait la trajectoire de guerre et la trajectoire de vie du soldat René Morin, 20 ans, après une semaine au front. Cependant, la campagne et la guerre n'étaient pas terminées et il fallait, pour les Canadiens postés dans le Nord-



Photo des Forces canadiennes ZK 1129-2

Le cimetière de guerre canadien de Holten, photographié en 1945, où René Morin est enterré.

Ouest hollandais, poursuivre les affrontements. Le 15 avril 1945, la 3^e brigade canadienne a reçu l'ordre d'avancer vers le canal d'Apeldoorn. Après avoir complété le nettoyage de la forêt, le lieutenant-colonel Turcot a réorganisé ses forces et s'est élancé vers l'objectif. L'ennemi battant en retraite et refusant de combattre, le Royal 22^e Régiment a franchit le canal le 17 avril à 7h30 et trois heures plus tard, la brigade entière était réunie sur la rive occidentale du canal et le *West Nova Scotia Regiment* se trouvait dans la ville d'Apeldoorn.⁸⁶ La prise d'Apeldoorn a coûté à elle seule 184 soldats alliés et l'opération *Cannonshot 506*. Dix jours plus tard, le 27 avril 1945, la campagne

hollandaise s'achevait. Le 5 mai, la guerre en Europe prenait fin.⁸⁷

La mémoire de la Deuxième Guerre mondiale au Madawaska

René Morin aurait sûrement de la difficulté à reconnaître son Edmundston natal. Le moulin de pâte qui embauchait la majeure partie des hommes de la ville connaît de graves difficultés financières et les bureaux du chemin de fer Canadien National ont quitté la ville il y a plusieurs décennies. Héritage plus positif, pour celui qui vivait à l'ère où l'éducation était réservée à l'élite, il serait sans doute étonné

de constater le bourgeonnement des écoles et l'établissement d'un campus universitaire et d'un collège communautaire francophones. Se sentirait-il trahi en voyant ce qu'il reste de la mémoire des Madawaskayens tombés dans les guerres du vingtième siècle?

Le 11 novembre, c'est au centre-ville d'Edmundston que se réunit la population du Madawaska. Après une célébration eucharistique en l'honneur des vétérans, un petit groupe se rassemble devant le monument commémoratif, pour souligner le sacrifice des Madawaskayens tombés sur les champs de bataille. Toutefois, le groupe de vétérans que l'âge emporte

par dizaine chaque année, rétrécie à vue d'œil. Les têtes grisonnantes de leurs enfants nous rappellent que la mémoire de leur participation à l'événement est menacée. Questionnés sur la signification du Jour du Souvenir, combien d'adolescents madawaskayens oseraient s'aventurer plus loin que la mention du congé scolaire?

L'étude de la trajectoire de guerre du soldat René Morin nous donne peut-être des indices sur les raisons de cet oubli du passé militaire de la région. En considérant la résistance madawaskayenne à l'enrôlement au service actif durant la Deuxième Guerre mondiale, peut-on considérer ce silence comme l'héritage légué par une génération réticente à participer aux guerres européennes et incertaine quant à la contribution qu'elle jugeait acceptable? Où fût-ce peut-être sa façon d'oublier les souffrances et les pertes subies?

Si les vétérans du Madawaska qui ont participé à la campagne du Nord-Ouest de l'Europe ne se sentent pas totalement appuyés par leur communauté, ils peuvent au moins se consoler en se rappelant l'accueil qui leur est offert à chaque visite en Hollande. Dans les cérémonies commémoratives de 1995 et de 2005, par exemple, les citoyens hollandais qui ont vécu l'occupation et leurs descendants ont témoigné d'une reconnaissance infinie envers les Canadiens qui se sont battus pour la libération de leur pays et qui ont partagé leur pitance en temps de grande famine civile.⁸⁸

Ces vétérans de la campagne hollandaise sont retournés au Canada fiers et marqués pour toujours de l'effigie de libérateurs. Pour le soldat René Morin, enterré au cimetière canadien d'Holten, et pour près de cinq milles compatriotes canadiens, le sol hollandais constitue le lieu du repos éternel. Ce dont on se souvient d'eux dépend de nos choix de société, de la place que nous accordons à la mémoire des Canadiens qui ont donné

leur vie dans les guerres du vingtième siècle. Qu'on le considère comme l'un des cinquante millions de morts de la Deuxième Guerre mondiale, l'un des quarante deux milles Canadiens tombés au front, l'un des soixante-neuf conscrits décédés outre-mer ou l'un des trente-six Madawaskayens qui ont fait le sacrifice ultime, en fin de compte, le constat est le même. Du moins, pour ses parents et ses proches qui l'aimaient. S'ils furent calomniés durant la guerre et accusés de manquer de courage, il serait difficile de convaincre les familles des soixante-neuf conscrits morts au combat que le sacrifice de leurs proches était de moindre valeur. Car ces familles portent elles aussi, depuis près de soixante-dix ans, les marques indélébiles qu'a laissées la Deuxième Guerre mondiale. Ils ont pour se rappeler des êtres chers des photos un peu ternies, un dossier militaire conservé à Bibliothèque et Archives Canada, un nom sur un monument commémoratif et des souvenirs qui s'embrouillent avec les années.

Notes

1. Cette inscription est tirée d'une carte nécrologique rédigée à la suite du décès de René Morin, distribuée à Edmundston au Nouveau-Brunswick et conservée dans les archives familiales.
2. W.A.B. Douglas et Brereton Greenhous, *Out of the Shadows: Canada in the Second World War* (Toronto : Dundurn Press, 1995), p.131.
3. *La voix d'Évangéline*, 20 mai 1943, p.8.
4. *La voix d'Évangéline*, 13 mai 1943, p.6.
5. *Le Madawaska*, 27 mai 1943, p.6.
6. Bibliothèque et Archives Canada (BAC), RG 2426654, G604817, Morin René, N.R.M.A. Personnel. Enrolment Form.
7. George F. Beurling, *Malta Spitfire: The Story of a Fighter Pilot* (Toronto : Oxford University Press, 1943).
8. William Sydney Large, *The Diary of a Canadian Fighter Pilot* (Toronto : Reginald Saunders, 1944).
9. Adrien Brault, *De Rome à Montréal par le chemin le plus long : (roman vécu)* (Montréal : Fides, 1948).
10. Donald Pearce, *Journal of a War: North-West Europe, 1944-1945* (Toronto : MacMillan, 1965).
11. C.P. Stacey, *Six années de guerre. L'armée au Canada, en Grande-Bretagne et dans le*

Pacifique (Ottawa : Imprimeur de la Reine, 1957).

12. Arlette Farge, *Le goût de l'archives* (Paris : Éditions du seuil, 1989), p.12.
13. Farge, *Le goût de l'archives*, p.19.
14. Jacques Verger, « Un essai de biographies croisées (Saint Bernard/Abélard) et ses enseignements », dans Actes du Colloque de Sorbonne, *Problèmes et méthodes de la biographie* (Sorbonne: Publications de la Sorbonne, 1985), p.79.
15. Nous avons réalisé une entrevue téléphonique avec M. Léopold Morin, le frère cadet du soldat René Morin. Au moment de l'enrôlement de René, Léopold était âgé de 11 ans. Il a accumulé des objets et des archives documentant l'expérience de guerre de son frère aîné. L'entrevue réalisée avec M. Léopold Morin a été menée sous forme de questionnement, portant tout particulièrement sur : la situation économique et familiale de René Morin avant d'être appelé au service, sur son service au Canada et son service outre-mer. Les informations accumulées durant l'entrevue ont été comparées à celles prélevées dans le dossier militaire du soldat Morin et dans les ouvrages cités.
16. David Jay Bercuson, *True Patriot: The Life of Brooke Claxton, 1898-1960* (Toronto : University of Toronto Press, 1993).
17. Ronald Cormier, *Les Acadiens et la Seconde Guerre mondiale* (Moncton : Éditions d'Acadie, 1996), p.29.
18. Cormier, *Les Acadiens et la Seconde Guerre mondiale*, pp.26-29.
19. Dans sa thèse de maîtrise portant sur l'impact socio-économique de la Compagnie Fraser à Edmundston, Nicole Lang rapporte qu'en 1941, l'usine de pâte employait à elle seule 1500 habitants d'Edmundston et des environs alors que le deuxième plus grand employeur était le Canadien National avec 375 travailleurs. Nicole Lang, *L'impact d'une industrie : les effets sociaux de l'arrivée de la compagnie Fraser Limited à Edmundston, Nouveau-Brunswick de 1900 à 1950* (Montréal : Université de Montréal, 1985), p.64.
20. Guy R. Michaud, *La paroisse de l'Immaculée conception d'Edmundston, N.-B., 1880-1980* (Montmagny : Ateliers Marquis, 1980), p.246-248.
21. Georges Sirois, « Centre d'instruction élémentaire no 71 d'Edmundston 1940-1945, » *Revue de la Société historique du Madawaska* (juillet 1993), p.4.
22. J.L. Granatstein et J. M. Hitsman, *Broken Promises: A History of Conscription in Canada* (Toronto : Oxford University Press, 1977), p.190.
23. Il s'adresse alors au gouvernement pour recevoir de l'assurance-chômage. La carte que lui a décernée la Commission d'assurance chômage du Canada, le 13 août 1942, se retrouve dans les archives personnelles de la famille Morin.
24. Michaud, *La paroisse de l'Immaculée conception d'Edmundston*, p.251.
25. BAC, RG 2426654, G604817, Morin René, *Rate of Pay*.

26. Confirmé par M. Léopold Morin lors de notre entrevue. Il ajoute qu'au moment où la conscription est adoptée, ses parents se sont résignés à accepter la décision du gouvernement.
27. University of Toronto, Data Library Services, *Census of Canada, 1941*, <http://prod.library.utoronto.ca:8090/datalib/data/cc41/1941%20census%20-%20table%201_pop%20by%20counties%20and%20cds%201851%20to%201941.xls>, 23 mars 2012.
28. E.L.M. Burns, *Manpower in the Canadian Army 1939-1945* (Toronto : Clarke, Irwin & Company Limited, 1956), p.148.
29. Jean-Maurice Ouellet, *Les combattants du Madawaska durant la Seconde Guerre mondiale 1939-1945* (Cap Saint-Ignace : Ateliers Graphiques Marc Veilleux, 1993), pp.86-105.
30. C.P. Stacey (éd.), *Historical Documents of Canada. Volume V : The Arts of War and Peace 1914-1945*, Toronto : Macmillan of Canada, 1972, p.640.
31. En 1941, la population du Madawaska est de 28 176 habitants comparativement à une population totale au Nouveau-Brunswick de 457 401 habitants. 908 militaires madawaskayens ont été répertoriés sur un total de 45 137 au Nouveau-Brunswick.
32. Ouellet, *Les combattants du Madawaska durant la Seconde Guerre mondiale 1939-1945*, pp.86-105; Cormier, *Les Acadiens et la Seconde Guerre mondiale*, p.103.
33. Michaud, *La paroisse de l'Immaculée conception d'Edmundston*, p.232.
34. Débats de la Chambre des communes, 5 mai 1942, p.2227. Cité dans Cormier, *Les Acadiens et la Seconde Guerre mondiale*, p.68.
35. *Le Madawaska*, 29 mai 1941, p.2.
36. Notons que la compagnie Fraser Col Ltd a contribué 650 000\$ de ce montant. *Le Madawaska*, 12 mars 1942, p.1.
37. Cormier, *Les Acadiens et la Seconde Guerre mondiale*, p.44.
38. *Le Madawaska*, 19 février 1942, p.5.
39. Deux autres communautés locales ont plus de 1000 voteurs potentiels. À St-Léonard (703 voteurs sur une possibilité de 1104), 608 personnes votent NON et 95 votent OUI. À Ste-Anne (623 voteurs sur une possibilité de 1035), 592 personnes votent NON et 31 personnes votent OUI. *Le Madawaska*, 30 avril 1942, p.1.
40. *Le Madawaska*, 26 février 1942, p.1.
41. Daniel Byers, « Mobilising Canada: The National Resources Mobilization Act, the Department of National Defence, and Compulsory Military Service in Canada, 1940-1945, » *Revue de la Société historique du Canada* 7 (1997), p.175.
42. BAC, RG 2426654, G604817, Morin René, *Medical Examination and Certificate form*.
43. BAC, RG 2426654, G604817, Morin René, *Enrolment form*, Byers, « Mobilising Canada », p.183.
44. Sirois, « Centre d'instruction élémentaire no 71 d'Edmundston 1940-1945 », p.7.
45. Sirois, « Centre d'instruction élémentaire no 71 d'Edmundston 1940-1945 », p.11.
46. Sirois, « Centre d'instruction élémentaire no 71 d'Edmundston 1940-1945 », p.12-13.
47. Byers, « Mobilising Canada », p.186.
48. BAC, RG 2426654, G604817, Morin René, *Record of Service*.
49. G.F.G. Stanley, *Report no. 7 : The 6th Canadian Division*, 1946, <<http://www.cmp-cpm.forces.gc.ca/dhh-dhp/his/rep-rap/doc/ahqr-rqga/ahq007.pdf>>, page consultée le 11 mai 2012.
50. Stanley, *Report no. 7*, p.6.
51. Stanley, *Report no. 7*, p.13.
52. Stacey, *Six années de guerre*, pp.168-9.
53. Stacey, *Six années de guerre*, p.173.
54. Stacey, *Six années de guerre*, p.178.
55. Stanley, *Report no. 7*, p.28.
56. Brendan Coyle, *War on Our Doorstep: The Unknown Campaign on North America's West Coast* (Surrey : Heritage House, 2002), p.202-205; C.P. Stacey, *Six années de guerre*, p.523.
57. Stanley, *Report no. 7*, p.28.
58. BAC, RG 2426654, G604817, Morin René.
59. J.L. Granatstein, *The Last Good War : An Illustrated History of Canada in the Second World War, 1939-1945* (Vancouver : Douglas and McIntyre, 2005), p.190.
60. Pierre Vennat, *Général Dollard Ménard : de Dieppe au référendum* (Montréal : Art Global, 2004), p.149.
61. Burns, *Manpower in the Canadian Army 1939-1945*, pp.120-123.
62. Burns, *Manpower in the Canadian Army 1939-1945*, p.119.
63. Burns, *Manpower in the Canadian Army 1939-1945*, p.124; Byers, « Mobilising Canada », p.200.
64. Jeffrey A. Keshen, *Saints, Sinners and Soldiers. Canada's Second World War* (Vancouver : UBC Press, 2004), p.130; J.L. Granatstein et J.M. Hitsman, *Broken Promises*, p.207.
65. Burns, *Manpower in the Canadian Army 1939-1945*, p.124.
66. Reginald H. Roy, *Major-General G.R. Pearkes and the Conscription Crisis in British Columbia 1944* (Victoria: University of Victoria, non publié, 1975).
67. Granatstein et Hitsman, *Broken Promises*, p.262.
68. Burns, *Manpower in the Canadian Army 1939-1945*, p.115.
69. J.L. Granatstein, *Canada's War : The Politics of the Mackenzie King Government, 1939-1945* (Toronto : Oxford University Press, 1975), p.361.
70. Douglas et Greenhouse, *Out of the Shadows*, p.263.
71. Granatstein et Hitsman, *Broken Promises*, p.205.
72. Reginald H. Roy, « From the Darker Side of Canadian Military History: Mutiny in the Mountains – The Terrace Incident, » *Canadian Defense Quarterly* 6, 2 (Automne 1976), pp.42-55.
73. Denise Rioux, *Les Fusiliers de Sherbrooke (1910-1980)* (Sherbrooke, non publié, 1987), p.39.
74. BAC, RG 2426654, G604817, Morin René, *Record of Service*.
75. Granatstein et Hitsman, *Broken Promises*, pp.230-234.
76. M. Léopold Morin se rappelle qu'à son retour de Colombie-Britannique, son frère René ne voulait plus partir mais qu'il s'est résigné lorsqu'il fut appelé à la fin novembre, suivant l'adoption de la conscription limitée.
77. Le Colonel Charles Chauveau a rassemblé pendant des années des statistiques et des événements historiques au sujet du *Royal 22e Régiment*. Il estimait, dans les années 1970, que 81% des soldats qui avaient servi avec le Régiment durant la Deuxième Guerre mondiale étaient originaires du Québec. Il avait à ce moment répertorié 149 soldats en provenance du Nouveau-Brunswick, dont 58 pertes. Colonel Charles Chauveau, *Soixante-cinq ans d'histoire. Notes historiques sur le Royal 22e Régiment* (non publié, 1983), p.90.
78. G.F.G. Stanley et R.J.C. Hamilton, *Report no. 133. The Organization of the Canadian Reinforcement Units*, 1945, <<http://www.cmp-cpm.forces.gc.ca/dhh-dhp/his/rep-rap/doc/cmhq/cmhq133.pdf>>, page consultée le 23 mars 2012.
79. C.P. Stacey, *La campagne de la victoire : les opérations dans le nord-ouest de l'Europe, 1944-1945* (Ottawa : Imprimeur de la Reine, 1960), p.3.
80. Stacey, *La campagne de la victoire*, p.38.
81. Terry Copp, *A Nation at War 1939-1945 : Essays from Legion Magazine* (Waterloo : Laurier Centre for Military Strategic and Disarmament Studies, 2004), p.233.
82. Copp, *A Nation at War 1939-1945*, p.233-235.
83. Stacey, *La campagne de la victoire*, p.606-609.
84. Charles-Marie Boissonnault et al., *Histoire du Royal 22e Régiment* (Québec: Éditions du Pélican, 1964), p.355-359.
85. *Le Madawaska*, « M. Lucien Ouellet s'est battu avec le 22e », 31 octobre 1990, p.12.
86. Boissonnault et al., *Histoire du Royal 22e Régiment*, p.360.
87. Copp, *A Nation at War 1939-1945*, p.236.
88. J.L. Granatstein, *Who Killed Canadian History?* (Toronto : HarperCollins Publishers, 1998), p.112.

Mélanie Morin-Pelletier est Historienne, Première Guerre mondiale, au Musée canadien de la guerre à Ottawa. Elle s'intéresse particulièrement aux expériences humaines de la guerre, que ce soit sur le champ de bataille, dans l'hôpital militaire ou sur le front intérieur. Elle est l'auteure de *Briser les ailes de l'ange. Les infirmières militaires canadiennes, 1914-1918* (Athéna Éditions, 2006).